

Conjoncture
2015



REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUE

BOVIN LAIT



La filière bovin lait se compose de plusieurs types de systèmes qui se différencient par leur productivité laitière et leur nombre de vaches. Ils s'organisent tous autour d'un réseau coopératif de commercialisation : la Sicalait. Le Réseau de Références de La Réunion s'est intéressé à trois types de systèmes d'exploitation, représentatifs de la diversité existante et présentant un potentiel de développement :

- les Semi-Intensifs Moyen Troupeau (SIMT)
entre 15 000 et 35 000 l/ha et moins de 60 vaches
- les Semi-Intensifs Grand Troupeau (SIGT)
entre 15 000 et 35 000 l/ha et plus de 60 vaches
- les Extensifs Moyen Troupeau (EMT)
moins de 15 000 l/ha et plus de 30 vaches.



Le Réseau bovin lait réunionnais est composé d'une vingtaine de fermes. Les données recueillies régulièrement, grâce à la participation active des éleveurs, sont utilisées afin de constituer des références technico-économiques qui serviront d'une part, de support aux nouveaux éleveurs et d'autre part, à estimer les surcoûts de production.

La Chambre d'Agriculture de La Réunion est le maître d'œuvre local de ces actions, avec l'appui de la coopérative Sicalait pour la validation des données. Au niveau national, l'Institut de l'Élevage soutient et valide les travaux du Réseau.

SOMMAIRE

Typologie des systèmes bovin lait.....	3
Prix du lait 2015..... ;.....	4
Aides POSEI 2015	4
Charges opérationnelles 2014 - 2015.....	5
Charges structurelles 2014.....	6
Prix des animaux de race laitière 2015.....	6
Coefficients UGB.....	7
Valeurs d'inventaire du cheptel laitier.....	7
Contacts.....	8

AVERTISSEMENTS

concernant l'utilisation des fiches du référentiel

Les fiches du référentiel bovin lait réunionnais sont établies à partir d'un suivi de fermes dans le cadre des travaux du Réseau de Références en Elevage. Ces références concernent seulement les systèmes d'exploitation qui suivent le même type de fonctionnement que ceux retenus par la typologie du Réseau.

Les données techniques et les charges présentées ici sont issues de l'exercice 2014, actualisées avec les données de conjoncture de 2015, disponible à la date (prix de vente, aides, prix de l'aliment). Les prix figurant dans ce document s'entendent tous hors TVA.

A partir des données technico-économiques du suivi des fermes du Réseau de Références en Elevage, deux modélisations ont été réalisées : **l'Exploitation Standard (ES)** et **le Cas-Type Objectif (CTO)**, tous deux représentatifs du fonctionnement cohérent de l'atelier, en rythme de croisière.

L'Exploitation Standard (ES) est représentative de la moyenne des exploitations de ce type. Ses données techniques et économiques sont positionnées selon des bases de données plus larges et l'expertise filière. L'ES sert de référence pour une installation, sur le court terme.

Le Cas-Type Objectif (CTO) correspond à la situation d'un élevage performant, soit la moyenne haute (tiers supérieur) des données technico-économiques des élevages de ce type. Les résultats sont confortés par les données des fermes suivies et l'expertise des conseillers. Le CTO sert de référence sur du moyen-long terme.

Les données présentées dans ce référentiel sont celles du Cas-Type Objectif (CTO).

TYPOLOGIE DES SYSTEMES BOVIN LAIT

Domaine de validité

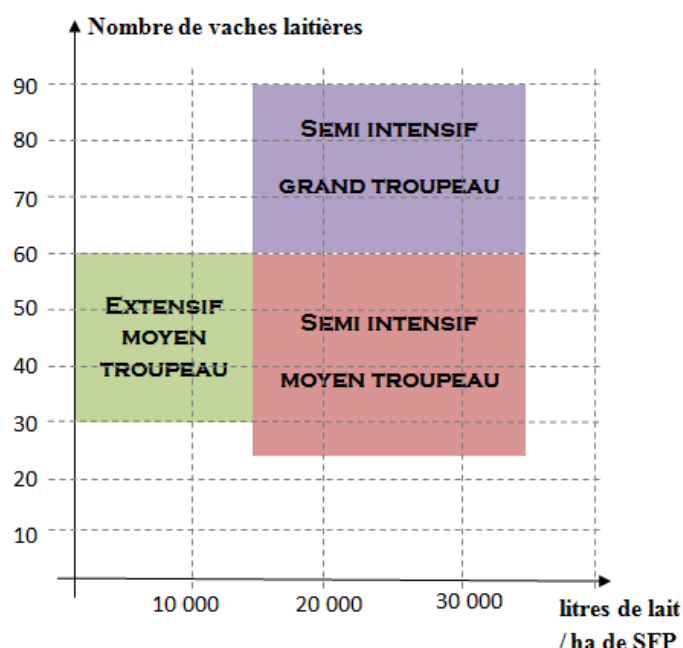


Figure 1: Caractérisation des systèmes d'exploitation en suivi

Semi-Intensif Moyen Troupeau :

SAU de 8 à 16 ha - 30 à 60 vaches
Main d'œuvre de 1 à 2 UMO
Chargement de 3 à 6 UGB/ha SFP
Productivité de 180 000 à 450 000 L

Semi-Intensif Grand Troupeau :

SAU de 20 à 40 ha - 60 à 90 vaches
Main d'œuvre de 2,5 à 4 UMO
Chargement de 2,5 à 4,5UGB/ha SFP
Productivité de 400 000 à 675 000 L

Extensif Moyen Troupeau :

SAU de 15 à 35 ha - 30 à 60 vaches
Main d'œuvre de 2 à 3 UMO
Chargement de 1,5 à 3 UGB/ha SFP
Productivité de 165 000 à 400 000 L

Structure

Nom	SAU	Main d'œuvre	Chargement
Semi- Intensif Moyen Troupeau	12,5 ha	2,0 UMO familiale	4,1 UGB / ha
Semi-Intensif Grand Troupeau	28 ha	2,5 UMO familiale *	3,8 UGB / ha
Extensif Moyen Troupeau	25 ha	2,5 UMO familiale	2,1 UGB / ha

Tableau 1: Structure des systèmes d'exploitation laitière selon la typologie du Réseau de Références de La Réunion (2015)

* Plus 1 salarié à plein temps

Troupeau laitier

Nom	Production laitière	Nombre de vaches laitières	Taux de renouvellement	Conso concentrés
Semi- Intensif Moyen Troupeau	299 250 L (7 125 L/VL)	42 VL	25 %	600 g / L
Semi-Intensif Grand Troupeau	539 000 L (7 000 L/VL)	77 VL	27 %	600 g / L
Extensif Moyen Troupeau	258 300 L (6 150 L/VL)	42 VL	24 %	600 g / L

Tableau 2: Description du troupeau laitier selon la typologie du Réseau de Références de La Réunion (2015)

Le taux de renouvellement correspond au rapport entre le nombre de génisses introduites chaque année dans le cheptel de reproductrices et la taille de ce cheptel (VL présentes).

La consommation de concentrés ne concerne que les vaches laitières présentes (la part des génisses n'est pas prise en compte).

PRIX DU LAIT 2015

Le prix moyen du lait payé à l'éleveur en 2015 (déduit des cotisations interprofessionnelles) était de **595 € / 1 000 L**.

Ce prix se compose :

- du **prix de référence** (qui dépend du prix de la poudre de lait)
- du **complément hors convention** (qui dépend du litrage produit)
- de la **modulation** (qui dépend du prix des concentrés)
- du **Poseidom** (qui s'élève à 110 € / 1 000 L)
- du **Fodelait** (qui s'élève à 21,44€ / 1 000 L)
- des **cotisations interprofessionnelles** (qui s'élèvent à - 42,69 € / 1 000 L)

AIDES POSEI 2015

Prime à l'abattage 2015	
Catégorie	Montant
Veaux	60 €
Gros bovins	130 €
Complément Réunion 2015 pour les gros bovins	
Catégorie	Montant
Tranche A : 220 – 270 kg carcasse	80 €
Tranche B : 271 – 320 kg carcasse	130 €
Tranche C : plus de 320 kg carcasse	170 €

Tableau 3: Détail de la prime à l'abattage (sources : DAAF, 2015)

ICHN (surfaces fourragères) 2015		Zone de montagne €/ha	
Chargement 1 (UGB/ha)	Pourcentage de prime payée	0 – 25 ha	26 – 50 ha
0,10 à 0,50	70 %	232,05	154,70
0,51 à 1,00	90 %	298,35	198,90
1,01 à 2,50	100 %	331,50	221,00
2,51 à 3,50	90 %	298,35	198,90
3,51 à 4	70 %	232,05	154,70

Tableau 4: Détail de la prime d'ICHN dans les zones de montagne (sources : DAAF, 2015)

Mesures Agro – Environnementales 2015	
Catégorie	Montant
Mesures Herbagères Agro-Environnementales (MHAE)	220 € / ha

Tableau 5: Détail des primes MHAE (sources : DAAF, 2015)

La MHAE n'est plus plafonnée sur les zones pâturées mais il faut exclure les zones de fauche. Pour être éligible, il faut limiter l'apport en azote et le chargement doit être compris entre 0,3 et 2 UGB/ha.

¹ Chargement 2015 = nombre d'UGB moyen BDNI 2014 / surfaces fourragères déclarées en 2015

CHARGES OPERATIONNELLES 2014 - 2015

Concentrés pour bovin lait 2015		
Prix moyen	358 € / T	
Nom	Frais d'élevage	Frais vétérinaires
Semi- Intensif Moyen Troupeau	60 € / UGB	80 € / UGB
Semi-Intensif Grand Troupeau	110 € / UGB	110 € / UGB
Extensif Moyen Troupeau	90 € / UGB	80 € / UGB
Autres charges opérationnelles		
Poudre de lait : Celtaït	2,21 € / kg	
CMV ² : Vitaform	15,95 € / sac de 25 kg	
Foin	313 € / T	
Paille	120 € / T	
Engrais prairie (33.11.06)	De 660 € / T selon la formule d'engrais	
Mélasse	121,50 € / T	
Balle ronde d'enrubannage	60 € (livrée en élevage)	
Services du Département Production de la Chambre d'agriculture 2015		
Suivi reproduction		
Forfait annuel par exploitation	51,91€ + (7,84€ x nombre moyen de vaches)	
Prix non adhérent	19,59 € / vache	
Contrôle de performances		
Contrôle laitier	9,79 € x nombre moyen de vaches	
Prestations IPG bovins		
Forfait élevage bovin	20,00 € / n° d'exploitation	
Boucle bovine	4,61 € / boucle	
Forfait état civil bovin	55,00 € / n° d'exploitation	
Accès portail internet	7,00 € / mois d'abonnement	
Matériels		
Planning circulaire	50,00 € pour la mise en place +30,00 € pour la mise à jour	
Planning linéaire	5,00 €	

Tableau 6: Prix moyens (hors taxe) de certaines charges opérationnelles des élevages laitiers réunionnais
(sources : Réseau de Références de La Réunion et Sicalait 2015)



Attention, les postes de charges ci-dessus ne représentent qu'une partie des charges opérationnelles! Dans une étude, penser à rajouter : les pensions, les assurances, les taxes, ...

² CMV = Condiments, Minéraux, Vitamines et additifs alimentaires.

CHARGES STRUCTURELLES 2014

Nom	Carburant	Entretien matériel	Assurance	Eau, électricité	Cotisation sociale	Frais de gestion
SIMT	500 €/ha	450 €/ha	250 €/ha	80 €/UGB	1 410 €	3 500 €
SIGT	300 €/ha	300 €/ha	190 €/ha	65 €/UGB	1 710 €	6 500 €
EMT	200 €/ha	150 €/ha	100 €/ha	75 €/UGB	1 530 €	3 500 €

Tableau 7: Prix moyens de certaines charges structurelles des élevages laitiers réunionnais
(sources : Réseau de Références de La Réunion 2015)



Attention, les postes de charges ci-dessus ne représentent qu'une partie des charges structurelles! Dans une étude, penser à rajouter : les travaux réalisés par des tiers, les charges salariales, le fermage...

PRIX DES ANIMAUX DE RACE LAITIERE 2015

		Prix moyen Conjoncture 2015	
	Poids moyen	Au kg	Par tête
Achats de génisses d'élevage pleines			
Toutes races laitières	≈ 550 kgv	---	2 800 €
	≈ 550 kgv	---	2 300 € ³
Ventes			
Réformes	295 kgc	3,82 €	1 130 €
Veaux femelles	50-60kgv	6,97 €	380 € ⁴
Veaux femelles	50-60kgv	6,97 €	175 € ⁵
Veaux de 8 jours	45-50kgv	---	189 €

Tableau 8: Prix moyens des animaux de race laitière (achats et ventes) (sources : Sicalait et Sicarévía)

³ Tarif incluant l'aide de l'ODEADOM de 500 € par génisse, avec cahier des charges SICALAIT à respecter.

⁴ Si l'éleveur naisseur abandonne son droit de préemption.

⁵ Si l'éleveur naisseur garde son droit de préemption.

COEFFICIENTS UGB

L'Unité de Gros Bétail (UGB) est une unité employée pour pouvoir comparer ou regrouper des effectifs d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

Par définition, 1 vache laitière = 1 UGB.

Des équivalences sont définies sur la base des besoins alimentaires des animaux.

Bovins race laitière	
Catégorie	Coef UGB
Vaches laitières	1,00
Génisses - 1 an	0,30
Génisses 1 à 2 ans	0,60
Génisses + 2 ans	0,80
Génisses -1 an vêlage précoce	0,30
Génisses 1-2ans vêlage précoce	0,75
Taureaux reproducteurs	1,00
Bœufs -1 an	0,30
Bœufs 1-2 ans	0,60
Bœufs + 2 ans	0,80
Jeunes bovins -1 an	0,30
Jeunes bovins 1-2 ans	0,75

Tableau 9: Table de conversion UGB (Source : Institut de l'Elevage)

Le calcul des UGB pour chaque catégorie de cheptel se fait en multipliant les effectifs de la catégorie par le coefficient indiqué au prorata du temps de présence sur une année.

VALEURS D'INVENTAIRE DU CHEPTEL LAITIER

		Standard	Supérieur
Vaches laitières :	Prix	1 500 €	1 800 €
	Poids	600 kgv	650 kgv
Génisses plus de 2 ans :	Prix	2 134 €	2 134 €
	Poids	600 kgv	600 kgv
Génisses 1 à 2 ans :	Prix	1 000 €	
	Poids	350 kgv	
Génisses 3 à 12 mois :	Prix	700 €	
	Poids	120 kgv	
Veaux naissants reproducteurs :	Prix	380 €	
	Poids	60 kgv	
Veaux naissants :	Prix	151 €	
	Poids	45-120 kgv	

Tableau 10: Poids et prix d'inventaire du cheptel laitier réunionnais (sources: Réseau de Références de La Réunion 2014)

CONTACTS



Chambre d'Agriculture de la Réunion

Tel. : 02 62 96 20 50.

2, ligne Paradis 97 410 SAINT PIERRE

Département Diversification Animale

Emmanuelle PAYET, chargée d'études
emmanuelle.payet@reunion.chambagri.fr

Sulliman MOULLAN, animateur réseau
sulliman.moullan@reunion.chambagri.fr

Damien ROGER, conseiller de suivi
damien.roger@reunion.chambagri.fr

Mickaël GRONDIN, conseiller de suivi
mickael.grondin@reunion.chambagri.fr

Yohann LAURET, conseiller de suivi
yohann.lauret@reunion.chambagri.fr

Appuis nationaux



Pierre-Emmanuel BELOT

gallot@itavi.asso.fr

Tel.: 01 45 22 62 36

7 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS

Arnault VILLARET, Institut de l'Élevage

arnault.villaret@idele.fr

Tel.: 01 40 04 53 31

149 rue de Bercy 75595 Paris cedex 12

LES RESEAUX DE REFERENCES

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des départements d'outre-mer. Ils associent des éleveurs, ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des groupements de producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France

Mai 2016

Document édité par la Chambre d'Agriculture de La Réunion - 24, rue de la Source – BP 10134 – 97463 Saint-Denis Cedex - www.reunion.chambagri.fr